

MATINÉE DÉBAT

Stigmatisation : Quel impact sur la santé mentale et le pouvoir d'agir ?

Jeudi 10 décembre 2020* de 9h45 à 12h
En visioconférence Zoom



Selon l'OMS, la santé mentale désigne **"l'état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté"** (OMS). La promotion de la santé mentale englobe des actions de différentes natures qui toutes peuvent contribuer à améliorer la santé mentale des personnes.

On peut supposer que la stigmatisation définie par Erving Goffman comme **"un processus dynamique de dévalorisation qui discrédite significativement un individu aux yeux des autres"** a une influence sur la santé mentale des personnes et sur leur pouvoir d'agir en santé, en limitant par exemple la mobilisation de leurs ressources personnelles et/ou leur choix.

Hélène Revil reviendra notamment sur le rôle de la stigmatisation dans les processus de non-recours en matière de santé. Si elle peut amener des personnes à se détourner de certaines offres sanitaires et sociales, à les refuser, Hélène Revil montrera aussi comment les personnes s'organisent pour en limiter les conséquences sur leurs trajectoires de soins et de santé.

PROGRAMME

9h45-10h
accueil technique

10h-11h
interventions

11h-11h30
ateliers en petits
groupes

11h30-12h
échanges et clôture



Intervenante :

Hélène Revil, chercheure en science politique, Laboratoire de sciences sociales PACTE Odenore, programme de recherche « Life », Université Grenoble-Alpes (UGA). Co-responsables de l'axe « Vieillesse, Santé, Trajectoires, Territoires » de la Structure fédérative de recherche (SFR) Santé Société de l'UGA.

Participation gratuite - Inscription obligatoire

*Matinée-débat initialement prévue le 26 mars 2020 et reportée dans le cadre de l'épidémie COVID-19

MATINÉE DÉBAT

Stigmatisation : Quel impact sur la santé mentale et le pouvoir d'agir ?

Judi 10 décembre 2020 de 9h45 à 12h
En visioconférence Zoom

LIEU

LA MATINÉE DÉBAT
AURA LIEU PAR ZOOM.



Le lien d'accès sera envoyé par mail aux personnes inscrites à la matinée.

Participation gratuite

INSCRIPTION



Matinée-débat réservée aux 40 premiers inscrits
Inscription en ligne **OBLIGATOIRE**
avant le **30 novembre 2020**

[Accédez ici à l'inscription en ligne](#)

RENSEIGNEMENTS

Elisa Béolet et Sophie Ljubinkovic - IREPS Auvergne-Rhône-Alpes délégation Isère
23, avenue Albert 1er de Belgique, 38000 GRENOBLE

Tél. 04 57 58 26 84 - elisa.beolet@ireps-ara.org / sophie.ljubinkovic@ireps-ara.org
www.ireps-ara.org